
LE THERMALISME DANS LES LANDES : UN ENJEU ÉCONOMIQUE & DE SANTÉ

Pascal DUSSIN¹

La notoriété du thermalisme landais s'est constituée au fil du temps grâce à la qualité de ses eaux, de ses boues et de ses soins. Fondé sur une ressource naturelle par excellence, le thermalisme est une médecine que nous a donnée notre terre. La médecine thermale soigne sans effets secondaires à des conditions avantageuses pour l'Assurance maladie et s'intègre dans un processus essentiel, celui de la prévention.

Au moment même où l'ensemble des professionnels de cette activité, des universitaires et des autorités sanitaires s'engageaient à parfaire les mesures d'efficacité thérapeutique du thermalisme, il appartenait aux Landes, 1^{er} département thermal de France d'apporter un éclairage nouveau : celui du poids, de l'impact et de l'insertion des activités thermales dans l'économie locale.

C'est désormais chose faite au travers d'un "Observatoire économique du thermalisme" initié en 2005 par la Chambre de commerce et d'industrie, l'Institut du thermalisme, le Comité départemental du tourisme et le Syndicat des établissements thermaux qui ont conjugué leurs compétences pour conduire cette étude et constituer une base de données et d'évaluation qui sera réactualisée en 2009.

Quatre chiffres à retenir

Avec près de 10 100 emplois concernés et 180 millions d'euros de chiffre d'affaires, le thermalisme est essentiel à la vie économique landaise. Les Landes avec 76 429 curistes assurés sociaux, représentaient 14,28 % du marché français (1 374 321 journées). Les Landes sont le 1^{er} département de France loin devant la Savoie, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Le thermalisme est un formidable vecteur d'image et un puissant levier économique pour les Landes.

Trois conclusions majeures

Un impact économique très fort

1 310 entreprises ont été interrogées et tous les responsables des établissements thermaux ont été entendus au cours d'entretiens individuels.

- 25 % à 30 % des ménages de la zone sont concernés par l'activité thermale qui représente 10 003 emplois.

¹Chambre de commerce et d'industrie des Landes. Courriel : pdu@landes.cci.fr

- 4 013 emplois directs* : les établissements thermaux, les hébergements – hôtels, résidences, meublés et campings, les commerces de soins-hygiène-beauté, les médecins spécialisés, les commerces de bouche, les tabac/presse, les blanchisseries, les boutiques de cadeaux souvenirs. Mais également les agences de travail temporaire, les garages et carburants, la restauration, les commerces de la personne (prêt à porter, coiffeur...), les métiers de l'entretien, de la maintenance et du bâtiment ainsi que les taxis, sont les activités les plus concernées.
- À ces emplois directs s'ajoutent 1 908 emplois indirects (de 10 à 50 % du chiffre d'affaires) et 4 082 emplois induits (de 1 à 10 % du CA). La quasi totalité des entreprises interrogées, même celles qui réalisent une petite partie de leur chiffre d'affaires avec le thermalisme, soulignent dans leur commentaire l'aspect essentiel de cette activité en terme de flux de clientèle, d'image et de communication.

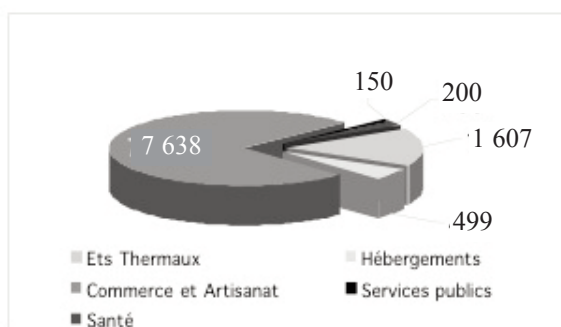


Figure 1 : Le thermalisme dans les Landes : 10 000 emplois

Au-delà des établissements thermaux et des hébergements qui leur sont liés, c'est l'ensemble du tissu économique qui est concerné par l'activité thermique.

42.6 % de la clientèle des professionnels de la santé sont liés au thermalisme. Toutes les professions médicales sont largement impliquées dans les activités thermales qui impactent leur chiffre d'affaires et le nombre d'emploi qu'elles représentent. Cet impact est différent selon les professions ; du plus important pour les rhumatologues (74 % en moyenne) au moins fort pour les infirmières (entre 3 et 7 %) en passant par les médecins généralistes (40 %) ou les pharmaciens (15 %).

Un rôle essentiel pour la vie locale

- Le thermalisme joue un rôle essentiel dans les petites communes rurales. Ainsi à Eugénie-les-Bains ou à Préchacq-les-Bains, l'activité thermique représente plus de 40 % du produit fiscal professionnel (taxe professionnelle) collectée et à Saubusse plus de 20 % (8,5 % en moyenne pour les Landes).
- En France, 2/3 des stations thermales sont situées dans des communes de moins de 5000 habitants.

* plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise employeuse est liée directement à l'activité thermique

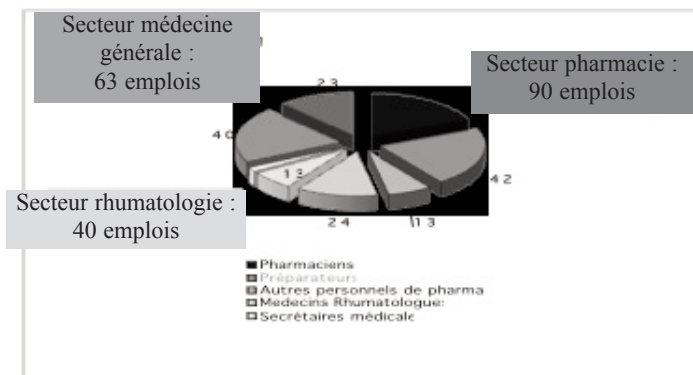


Figure 2 : Professionnels de la santé : 200 emplois concernés par le thermalisme

162 professionnels de santé (médecins rhumatologues, médecins généralistes et thermaux, pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmières) de la zone thermale ont été interrogés sur l'impact économique de leur activité.

- Le rayon d'impact économique des activités thermales est limité. Il s'agit avant tout d'un impact de proximité. La fermeture d'un établissement n'entraîne aucun report de clientèle sur les autres établissements.

Des curistes très satisfaits

3 334 curistes ont été interrogés durant la saison 2004. Jamais une telle enquête n'avait été menée.

- 70 % des curistes sont des femmes, 78 % des curistes sont à la retraite et la moyenne d'âge est 63,3 ans.
- On remarque une augmentation du nombre des curistes qui viennent "en couple" (56,8 % en 2004, contre 51,4 % en 1995).
- On compte plus d'un accompagnant pour 10 curistes.
- Près d'un quart des curistes (27,7 %) viennent d'Aquitaine et d'Ile de France. On constate toutefois que la part des Aquitains est en baisse (14,8 % en 2004 contre 16,7 % en 1995) au profit d'autres régions comme Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, PACA, Pays de la Loire, Rhône-Alpes ou la Bretagne. Seuls 0,20 % des curistes viennent de l'étranger (Luxembourg, Belgique et Angleterre).
- 14 % des clients effectuent leur première cure. Les clients sont plus nombreux à découvrir les stations landaises (23 %, après avoir déjà effectué une cure ailleurs). Cette proportion est fortement différenciée selon les villes thermales : 46 % à Préchacq, 39 % à Eugénie, 36 % à Saubusse, 25 % à Saint-Paul-lès-Dax et 19 % à Dax.

Spontanément 98 % des curistes sont satisfaits de la qualité des soins et de l'accueil qu'ils ont reçu dans les établissements et 62 % estiment que la cure est bénéfique à leur santé (moins de visites chez le médecin, moins de médicaments consommés dans l'année, bien-être...).

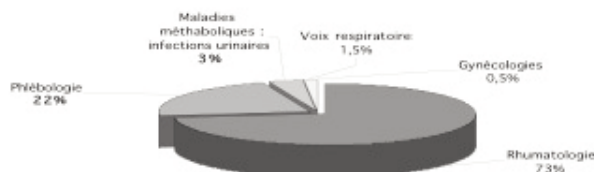


Figure 3 : Types de pathologies soignées dans les Landes

• 3/4 des curistes vont au restaurant durant leur séjour, 2/3 des curistes pratiquent le shopping et vont faire des excursions dans l'arrière-pays, 1/4 vont au spectacle et 15 % au cinéma et au casino. La dépense moyenne (hors soins) est de 575 € par curiste et par séjour.

Deux préjugés qui tombent

Le thermalisme coûte cher à la Sécurité sociale !

Au contraire, le thermalisme n'a qu'une très faible incidence sur les dépenses de santé : avec 214 millions d'€, le thermalisme représentait 0,294 % des prestations de remboursements effectuées par la Sécurité sociale (72,860 milliards d'€). Les remboursements au bénéfice du thermalisme affichent une tendance à la baisse depuis une dizaine d'année.

Dans le même temps, la part de la Sécurité sociale (25,5 %) diminue dans le financement des cures. Aujourd'hui ce sont les ménages avec 57,1 % qui contribuent le plus massivement au financement des cures. La part des mutuelles (16,7 %) ne cesse de progresser.

Aujourd'hui, c'est surtout la thalassothérapie qui a du succès !

Loin de là. En France, le thermalisme représentait en 2005 dix fois plus de journées que la thalassothérapie soit 9,7 millions contre seulement 1,1 millions de journées.

Pour ce qui concerne les cures libres (non prises en charges), les Landes avec 31 781 journées représentent 6,26 % du marché national (507 537 journées en France) soit le 4^{ème} rang des départements français.